

"Toutes les fois que vous l'avez fait à l'un
de ces plus petits de mes frères, c'est à
moi que vous l'avez fait."
(Mt 25,40)

Comment nous aider ?

1. Par un don défiscalisé :

- Sur le site des Oblats de Saint Vincent de Paul :
www.oblats-de-saint-vincent-de-paul.fr
Pour le patronage des filles du Puy en Velay
- Par chèque à l'ordre de "**fonds solidarité jeunesse**"



2. Par un don non défiscalisé :

- Par chèque à l'ordre du Patronage Anne Marie Martel.
- Par virement : **FR76 1027 8072 1100 0216 1340 184**

3. Un parrainage :

Offrez lui la possibilité de partir en vacances pour 35€/ jour.



CONTACT

Père François Rineau

06 89 47 12 05

patronage.lepuyenvelay43@gmail.com

Merci pour votre soutien
généreux et votre confiance.



Offrez-nous des vacances inoubliables !



**PATRONAGE ANNE MARIE MARTEL
LE PUY EN VELAY**

Notre mission

Le Patronage Anne Marie Martel est un accueil de loisir d'esprit chrétien engagé auprès des enfants et des familles.



Le Patronage, c'est :

- Une attention à chacune pour le bien de toutes,
- Un encadrement entièrement bénévole,
- Des temps de rencontre personnelle avec le Christ,
- Des grands jeux et ateliers manuels, des activités sportives et ludiques.

Objectif colonie d'été !



Notre objectif pour cette année est de collecter **4 000€** afin de :

- Permettre à tous les enfants de participer quelle que soit leur situation,
- Couvrir ainsi les frais de séjour, de transport et d'activités.

"Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir"

Ac 20,35

